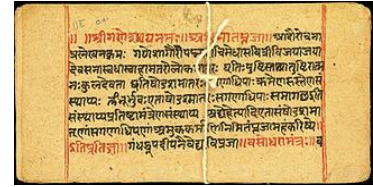


## LE SANSKRIT, LANGUE DU BOUDDHISME ?



### Les inscriptions d'Açoka

L'Inde est un État récent créé par la conjonction de trois séquences historiques : la vieille civilisation qualifiée par la langue sanscrite ; la civilisation moghole où la composante persane et musulmane était prépondérante ; et la colonisation principalement britannique ouvrant l'Inde sur le monde contemporain.

Au XVIII<sup>e</sup> et surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, le sanscrit découvert par les Européens les laisse enivrés, mais essentiellement tournés vers le passé : c'est sur les plus vieux textes que les chercheurs occidentaux se penchent et non sur les productions plus récentes des lettrés traditionnels, les *pandits*. Contrairement à l'Allemagne, l'indianisme français n'a pas totalement perdu la tête autour du sanscrit, et il a commencé à la retrouver au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Mais l'idée de la très grande ancienneté des textes védiques et autres (et donc de l'écriture indienne) fut une sorte de dogme indéradicable.

Jusqu'à la découverte des édits d'Açoka.



Ces textes religieux de l'Inde ne traduisent aucun sens historique : pour éclairer historiquement l'histoire de l'Inde, il est besoin des témoignages d'auteurs étrangers, le plus souvent des auteurs grecs. D'où le poids des monuments, qui sont très tôt devenus le point d'appui initial pour la reconstitution historique du passé. Lorsqu'en 1801, on découvre la première inscription datable - que l'on va attribuer à un roi du nom d'Asoka (vers 260 avant J.C.) -, puis un ensemble d'édits de ce même souverain indien, ils deviendront

l'un des rares points solides qui va émerger de cette mer de brouillards qu'est l'histoire de l'Inde.

Petit-fils de Chandragupta, le fondateur de la dynastie maurya, Açoka achève l'unification de l'Inde et gouverne un royaume qui englobe tout le sub-continent (hormis l'extrême sud de la péninsule), y compris le Gandhara, jouxtant la Bactriane. On a fait de ce roi un bouddhiste convaincu et on lui attribue la diffusion du bouddhisme dans toute l'Asie.

Or, ni le sanscrit connu par la tradition littéraire, ni la langue religieuse des hymnes védiques ne sont la langue d'Açoka. Elle n'est pas non plus un des *prākṛits* consacrés soit par la littérature dramatique, soit par la littérature religieuse. Les inscriptions du roi sont partout rédigées dans un dialecte qui se distingue du pâli surtout par la phonétique (qui n'est donc pas le pâli) et qui permet d'écrire les différents dialectes de l'empire asokéen : celui de l'Inde occidentale (l'inscription de Girnar) ; le dialecte du nord-ouest de l'Inde (l'inscription de Kapur di Giri) ; le dialecte de l'Hindoustan oriental (l'inscription de l'Onissa). On ne sait donc rien de cet alphabet quand on découvre les premiers édits sur pierre ou sur colonne et il faut attendre 1837, avant qu'un jeune ingénieur anglais, James Prinsep, ne réussisse à les déchiffrer. On va appeler cet alphabet « indien » : la brahmi.

On sait aujourd'hui que ces inscriptions se « proclamaient », et que l'édit gravé était une sorte de témoin pour que le peuple n'oublie pas les instructions royales d'un empire sous l'étroite surveillance d'une administration solidement organisée. Trois décennies plus tard, on va découvrir une autre série d'inscriptions d'Açoka mais dans un autre alphabet : dit « *karoshti* » (appelé aussi *gandharien*). Dans cette Inde du nord-ouest, aucun des souverains maurya n'avait touché aux coutumes locales. Asoka avait laissé subsister une vieille bureaucratie probablement efficace, installant dans le sud et à l'est, régions autrefois sous-administrées ou dont la fidélité restait

douteuse, des fonctionnaires venus d'autres parties de l'empire.

## Le rôle de d'Émile Sénart : l'histoire linguistique de l'Inde

Le Théâtre indien  
Émile Sénart



FB Editions

En France, celui qui va se pencher sur la langue d'Açoka c'est l'indianiste français Émile Sénart. C'est moins la langue du roi qui l'intéresse que la difficile question de *l'histoire linguistique de l'Inde* dont il veut essayer de poser quelques fondements. Dans un petit article dense et concis rédigé en 1886<sup>1</sup>, il reprend les analyses faites dans son ouvrage sur les *Inscriptions d'Açoka*. Il s'attaque à un double dogme : celui de l'ancienneté des textes indiens en général et celui de l'ancienneté du sanscrit.

Traditionnellement, on distingue trois types de sanscrits: la langue védique (un sanscrit archaïque), le sanscrit classique et le groupe des prākritis. Mais Sénart ajoute une quatrième catégorie : un idiome « *en quelque sorte intermédiaire entre le sanskrit et le prākrit* », le dialecte des Gāthās, employé dans des fragments versifiés par la littérature septentrionale des Bouddhistes, mais aussi dans des ouvrages profanes (comme un traité d'arithmétique).

Pourquoi, se demande Sénart, le sanscrit n'est-il pas utilisé par le roi Açoka? Préalablement mis en état de répondre à ses besoins, dans sa forme « littéraire » il eut été applicable à l'usage officiel ou littéraire,

La réponse est simple : parce que ce sanscrit littéraire, donc écrit, n'existe pas du temps de Piyadasi-Açoka.

Mais s'il n'existe pas dans sa forme écrite, il existe bel et bien, à l'abri dans les écoles où il s'est élaboré sans autre application que le culte dont il ne se dissocie alors qu'à peine, voire pas du tout, et à l'intérieur de la religion dominante, le brahmanisme. Le *Véda* y est tout : les hymnes védiques sont la parole éternelle qui règle tout, qui décide de tout; le culte réglé par le rituel védique est la source de toute prospérité en ce monde et dans l'autre.

Dans l'histoire des écritures indiennes et du sanscrit, la représentation que les brahmanes se faisaient de leur langue a été essentielle. Le sanscrit est la langue/norme. Cette distance entre le vrai qu'ils énoncent et le réel qu'ils inspirent (ou s'imaginent inspirer) caractérise les brahmanes, comme aussi le rapport qu'ils ont établi avec leur langue de culte : la langue qui énonce la norme fixe, immuable et sacrée qui gouverne *la Parole* se doit d'être, elle aussi sacrée. Par la transmission de chants anciens, ces brahmanes se trouvaient en possession d'un idiome qui leur appartenait en propre. Dépositaires exclusifs par la tradition orale d'une littérature religieuse sur laquelle se fonde leur autorité, ils se sont montrés peu disposés à se dessaisir de leur monopole.

De l'analyse du langage, les brahmanes tirent des conséquences, parfois surprenantes, sur le monde, sur sa structure, son devenir, sur les choses ou sur l'homme : « *il y a le ciel bleu, la mer, les étoiles et... le sanscrit*, qui est comme le dit le grammairien Patañjali (vers 200 avant J.-C. ?) le soutien de l'ordre du monde. D'où le poids de la grammaire, comme l'a noté avec justesse Michel Angot : elle a une dimension quasiment métaphysique. Tous les savoirs traditionnels adoptent la méthode mise au point par les maîtres-fondateurs de la grammaire Pānini et Patañjali. Adoptant la vieille langue védique archaïque, les brahmanes l'ont ainsi adaptée à leurs besoins spirituels et intellectuels pour élaborer le sanscrit qu'ils ont ainsi fixé, pérennisé et sacralisé. L'évolution de cette langue a donc été presque complètement contrôlée, voire soumise à ce petit groupe d'érudits statutaires<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cet article est rédigé dans un style tellement prudent qu'il est à la limite de l'intelligibilité. Sénart est conscient que les vues qu'il propose sont nouvelles.

<sup>2</sup> La place du verbe dans la langue témoinne de cette évolution. La religion « originelle », c'est-à-dire au moment où il nous devient possible de la connaître (vers 800 avant J.-C.), des brahmanes est rituelle ; les rites qu'on nomme *karman*, « action », consistent en une séquence définie d'actes accompagnés de l'énonciation, sous forme de récitation, de chants, de textes védiques ; dans leur emploi rituel, ces textes sont appelés *mantra*. Tel qu'il est employé alors, le *Véda* est un texte pour l'action, ce qui se reflète dans la langue par une extraordinaire richesse verbale : chaque verbe, centre de la phrase, dispose de centaines de formes différentes. Quelque deux mille ans plus tard, les brahmanes ont intériorisé les valeurs du yoga, du

Au moment du règne d'Açoka, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ce qui existe donc, c'est une langue religieuse archaïque essentiellement liturgique et objet d'une certaine culture.

Les bouddhistes au contraire, pouvaient être plutôt pressés de se servir de l'écriture pour répandre leur doctrine. Et leur rapport à la parole n'est pas celui des brahmanes. Pour ces derniers, ce qui est premier, c'est la Parole sacrée, pour les bouddhistes, c'est la « Loi », mais celle du Bouddha dans le moment où il formule sa prédication pour la première fois, selon la tradition à Bénarès. Désormais, la « Loi » et la « Parole/prédicatrice » sont sur le même plan. Mais cela n'est pas formulé doctrinalement.

Parlant de cette langue rendue mythique, Sénart le disait joliment : *si on lui attribue toute autorité, c'est fiction pure. On l'assoit sur un trône, mais elle est morte.*

Sur la base de cet idiome au statut d'abord essentiellement religieux et à l'usage liturgique, la caste sacerdotale a sans doute créé une langue savante qui a pu avoir un usage profane. Mais l'idiome ainsi créé n'a pu rester longtemps un instrument sans usage dans les mains qui l'avaient forgé. Modifié par la réaction de l'écriture populaire sur la langue religieuse, le sanscrit une fois « jeté dans la circulation générale » va passer au statut de langue littéraire, entrer dans la sphère profane et trouver des applications nouvelles. Autrement dit il va se séculariser.

Ce que l'on nomme le sanscrit classique voit alors le jour et devient la langue normalisée d'une civilisation spécifique en assumant analogiquement le rôle qu'ailleurs ont joué le grec ou le latin. Langue de savants, elle a pris le nom de *samskritâ vâc*, « la parole raffinée », c'est-à-dire apprêtée selon les canons de la grammaire de Pânini. Elle devient alors la langue de l'esprit et il est réservé à cet emploi. Langue largement artificielle, c'est désormais une langue de la pensée.

C'est ce sanscrit classique que l'Allemagne va découvrir comme « œuf de Colomb de la linguistique », lors de la Renaissance orientale qui a enivré les grands rêveurs allemands du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Était-ce la langue des bouddhistes ? Rien ne permet de le penser.

Sénart fait l'hypothèse que le roi Açoka, avec les édits gravés un peu partout dans son royaume (en particulier aux frontières) a joué un rôle éminent dans cet événement que constitue l'émergence du sanscrit classique. Il n'a pas fait graver ses édits en sanscrit, mais dans un premier alphabet (la brahmi) qui permettait d'écrire les différents prakrits parlés dans les différentes régions de son royaume. Et dans un second alphabet issu de l'araméen (le karoshti) dans les régions du nord ouest hellénisées mais aussi iranisées lorsqu'elles étaient englobées dans le grand État fédéral achéménide, celui qu'Alexandre va conquérir. On peut légitimement supposer que c'est sous l'influence des scribes hellénisés, dans leur rencontre avec des scribes indiens, que ces alphabets ont été créés.

Si la langue d'Açoka n'est pas le sanscrit ; s'il n'apparaît sous sa forme écrite qu'environ un siècle plus tard ; puis sous sa forme grammaticalement fixée encore un siècle après, à quel moment ce canon bouddhique présumé est-il fixé ? Et l'a-t-il été en sanscrit ?

## **Le rôle des Bouddhistes**

Les bouddhistes se recrutant dans la classe brahmanique comme dans les autres, ils étaient initiés dans une certaine mesure à ses connaissances, y compris linguistiques. Et avec le temps, ils ont aussi pu constituer eux-mêmes une classe d'érudits qui a adopté finalement le sanscrit, d'abord pour discuter avec les brahmanes, ensuite comme langue religieuse. Une fois que l'usage du sanscrit a permis l'immobilisation savante de la langue, on disposait d'un instrument littéraire commode qui allait permettre l'élaboration grammaticale des prakrits, ces langues qui avaient une littérature. C'est

---

renoncement etc. L'action est désormais tenue pour la responsable de tous les maux. Le sémantisme encodé dans la notion de karma a donc été substantiellement modifié : c'est le nom donné à la destinée personnelle héritée des actions précédentes. Linguistiquement, cela se traduit par la lente disparition du verbe remplacé par des noms d'action, des participes, des composés... Ce qui ne veut pas dire pour autant que le monde indien ait renoncé à l'action. Michel Angot.

ainsi que les bouddhistes du nord ont, dans leur sanscrit mixte, consacré l'orthographe prākrite la plus voisine du sanscrit littéraire.

Ainsi s'explique comment leur orthographe dans le sanscrit « *mixte* » qui est le leur, va tendre à se rapprocher de plus en plus du sanscrit correct. Et cela peut contribuer à jeter quelque lumière sur le mystère de ces légendaires « *Écritures bouddhiques* ».

Si le sanscrit « classique » a sans aucun doute fait l'objet d'une élaboration par les brahmanes, (et sur ce point on peut suivre Sénart), ce sont les bouddhistes qui en ont indirectement provoqué la diffusion. Contrairement aux brahmanes, ils sont animés d'un vif esprit de propagande, prosélytes, ardents à répandre leurs doctrines par tous les moyens. Des essais précoces d'écriture ont sans doute introduit petit à petit dans la circulation les procédés d'une orthographe fixe et savante. Avec probablement moins de maîtrise que les Brahmanes, sauf chez les brahmanes convertis. Au moins dans un premier temps.

Si, comme on l'a soutenu quelquefois le pâli a été, malgré le nom de mādghî, fixé dans l'Inde occidentale, son caractère relativement archaïque s'expliquerait soit par la tendance à l'orthographe étymologique sensible au nord-ouest, soit par l'époque, – durant la période d'élaboration du sanscrit classique, – où la tradition a dû diverger entre les sectes rivales pour s'immobiliser ensuite dans chacune d'elles. Il y aurait eu alors une tradition en pâli, une autre en sanscrit, une autre en maghadi...

Pourtant, c'est précisément grâce au bouddhisme que le sanscrit a pu continuer son expansion en dehors du subcontinent, malgré la dure concurrence du persan lié à la montée en puissance de l'islam en Inde. Entre le X<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, le bouddhisme disparaît des terres indiennes où il était né, mais il se maintient en dehors de l'Inde où il s'était exporté, et avec lui le sanscrit.

Cela a valu de disposer des mêmes textes en chinois, en tibétain et en mongol. Les trois corpus arrivent en France et en Angleterre à compter de 1837. Le premier corpus est le corpus népalais, collationné par l'Anglais Hodgson au Népal où il est en poste. Dans les monastères, on lui a certifié que textes népalais ont des originaux sanscrits. Mais souvent l'original sanscrit a disparu et le texte n'est plus connu que dans la langue de traduction.

Frédéric Foucault, élève de Burnouf, qu'on tient pour le fondateur de la bouddhologie, qui traduit le *Lalita vistara*, prototype de ces vies de Bouddha régulièrement réimprimés, ne dispose que d'un exemplaire tibétain. L'exemplaire sanscrit est très tardif (XVIII<sup>e</sup> siècle)

Au XX<sup>e</sup> siècle, les expéditions de Dutreuil de Rhins et Grenard, de Grundewel et von le Coq, de sir Aurel Stein, d'Oldenbourg, celle d'Ottani et Tachibana et de Pelliot-Valliant exhument des sables d'Asie centrale et des grottes du Kan-sou une masse de documents dont des textes en sanscrits. Mais ils correspondent aux sutras traduits en chinois.

## Quel canon bouddhiste ?

Que peut-on alors dire d'un canon bouddhique présumé ?

Il est impossible qu'un canon bouddhique primitif soit antérieur à cette réforme orthographique décrite par Sénart, qui a pu s'étendre sur deux ou trois siècles, du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère au premier siècle de notre ère.

L'indianiste français pose très clairement la question :

*« Est-il croyable qu'une secte, bouddhiste, jaïna ou autre, qui eût possédé, soit écrit, soit vivant dans une tradition orale établie, un canon défini et consacré, eût consenti à remanier, pour les soumettre à une réglementation grammaticale nouvelle, ces écritures canoniques? La codification d'un idiome propre à la secte et appliqué à ses textes fondamentaux ne s'imagine qu'à la date même où furent réunies, d'une manière définitive, des traditions jusque-là ou imparfaites ou dispersées. Fixées plus tôt en un corps canonique, elles auraient fait loi; leur autorité eût rendu la réforme à la fois inutile et impossible ».*

Entre la langue des édits d'Açoka et les prâkrits des grammairiens, les ressemblances sont évidentes mais il n'existe de concordance complète entre aucun des dialectes décrits par les grammairiens et ceux que représentent les édits.

La conclusion de Sénart est sans appel : *l'alphabet brahmi n'a pas d'antériorité, c'est un alphabet conçu pour le roi, sans doute par des scribes à son service.*

Or, pour qu'un même alphabet puisse s'adapter à des langues différentes, il fallait une profonde connaissance des langues indiennes. Les brahmanes ne forment pas un corps d'administrateurs au service de l'État. Ces deux fonctions, scribes et administrateurs, étaient réservées à une caste spécifique dont le statut fut toujours inférieur à celui des brahmanes même si certains de ces derniers pouvaient participer, à titre de conseillers, à l'exercice du pouvoir. C'est sans doute un aéropage de cette caste spécifique de scribes, sans doute hellénisés pour ceux du nord-ouest qui ont pu concevoir l'alphabet destiné au roi Piyadasi-Açoka. Quelle que soit la religion de ces scribes, la notion de Dharma (Loi) leur était familière. Et elle pouvait être bouddhiste comme hindouiste ou védique.



Mais si l'alphabet est conçu par le roi (ou ses techniciens de la langue) et pour son usage particulier, et s'il n'a pas d'antériorité, les inscriptions ne pouvaient être lues par personne. Il fallait donc les proclamer. D'où l'existence de ces émissaires envoyés par le roi.

« *Oye, Oye bonnes gens, le roi Piyadasi fait entendre ses instructions pour le bonheur de son peuple et le bonheur de son peuple, c'est d'obéir au Dharma, à la Loi* ».

L'État maurya fut bien un état policier et il est difficile de ne pas croire que la propagande présumée bouddhiste enveloppe une surveillance administrative étroite à des fins politiques.

## Conclusion

Aucun des fondateurs de l'État indien moderne, Nehru, Gandhi, Jinna pour le Pakistan, ne connaissaient le sanscrit. Quand ils sont d'origine brahmane, ils connaissent parfois quelques hymnes ou prières comme nous pouvons encore connaître quelques prières en latin ou pourrions les connaître en araméen. Les *pandits* se sont reconvertis dans la politique. Si le sanscrit avait été la langue de ce bouddhisme rayonnant à travers toute l'Asie, il est difficile de croire qu'on ne puisse en retrouver davantage d'originaux. Surtout quand on pense à la profusion des textes bouddhistes dans des langues diverses retrouvés dans la grotte aux mille bouddhas. Si l'on avait disposé d'un canon bouddhiste « *Verbe vivant du Bienheureux* », nul doute qu'il aurait été précieusement conservé par ses sectateurs. Ce moment unique où à Bénarès, lors de son premier sermon, le Bouddha fait « tourner la Loi » que peut-il signifier sinon qu'il s'institue par ce geste (qu'il ait historiquement existé ou pas) comme le nouveau Législateur : Un nouveau Manou pour le monde hindouiste. Quant au brahmanisme, la prédication du Bouddha prétend bien remplacer cette Parole sacrée, si sacrée qu'elle est réservée aux seuls législateurs de la langue qui la porte et la conserve.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le bouddhisme soit entré en concurrence avec l'un comme l'autre de ces courants religieux. Et rien d'étonnant non plus à ce que si quelque canon primitif avait pu exister, il ait été détruit.